

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 06 JUILLET 2023

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 31 - Procurations : 8

Rappel des dates : Convocation : 30/06/2023 - Affichage : 30/06/2023

Le six juillet deux mille vingt trois, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la salle polyvalente de Tresson sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie	X		
	ASSE-ROTTIER Jocelyne	X		
	BOUCHE Jean-Marie	X		
CONNERRE	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André			X
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir à Dominique CHARPENTIER - 30/06/2023	
COUDRECIEUX	FOULON Tony		Pouvoir à Nathalie CHAILLOUX - 06/07/2023	
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent	X		
MAISONCELLES	BREBION Patrick (suppléant)	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony	X		
	MACÉ Mélanie			X
	FOUQUET Stéphane			X
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine		Pouvoir à Vincent GODEFROY - 06/07/2023	
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles		Pouvoir à Franck FLOQUET - 30/06/2023	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel	X		
	LEVASSEUR Christelle	X		
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	BARRAIS Vincent	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	CHRISTIANY Damien	X		
	CHATEAU Françoise		Pouvoir à Damien CHRISTIANY - 01/07/2023	
	CHESNEAU Jean-Claude			X
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAGNES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette		Pouvoir à Michel FROGER - 30/06/2023	
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle	X		
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude		Pouvoir à Isabelle LEMEUNIER - 03/07/2023	
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane			X
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane	X		
SURFONDS	DUTERTRE Alain	X		
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie	X		
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe	X		
	LAUDE Jean-Yves		Pouvoir à Christophe PINTO - 06/07/2023	

Monsieur Raymond ESNAULT est élu secrétaire de séance.

Objet : École de musique : projet d'établissement
Délibération n°2023-113

M MONGELLA, Vice-président délégué à la vie culturelle communautaire, expose qu'en adhérent au schéma départemental des enseignements artistiques (convention du 22 décembre 2022 pour la période 2022-2025), la communauté de communes avait pris l'engagement de réactualiser son projet d'établissement en prenant en compte les nouvelles perspectives apportées par le périmètre territorial résultant de la fusion et la réalisation d'un bâtiment dédié à Bouloire.

M MONGELLA présente ensuite le projet, fruit de la collaboration et des échanges entre la Directrice de l'établissement, les enseignants de l'école et les élus de la commission. Partant du diagnostic de l'existant, il identifie les enjeux, propose 4 axes d'évolution ainsi qu'un plan d'actions à mettre en œuvre d'ici fin 2027.

- ♦ Améliorer l'appropriation de l'école de musique : avec un enseignement organisé sur 4 sites du fait de l'étendue du territoire, les enseignants issus de 4 structures précédemment indépendantes et les utilisateurs de l'école n'ont pas encore pleinement conscience de la dimension communautaire de l'établissement et des services associés. Structuration administrative –secrétariat dédié notamment -, renforcement de la communication, et formalisation d'un projet de politique culturelle par les élus, contribueront à lui donner plus de visibilité et favoriseront son appropriation par la population.
- ♦ Augmenter la diversité des publics et des partenariats : mettre en place des projets inter-sites d'enseignement, développer la concertation et l'implication des élèves et des familles dans la vie de l'établissement, favoriser les partenariats avec les autres acteurs culturels locaux, contribueront à la diversification des publics pour atteindre les niveaux départemental et national de fréquentation des établissements d'enseignements artistiques.
- ♦ Construire une culture pédagogique et artistique commune : créer une dynamique d'échanges au sein l'équipe pédagogique, accompagner la professionnalisation des enseignants, développer des outils et des projets communs, permettra de faire sens et de créer un sentiment d'appartenance chez les enseignants issus d'horizons différents.
- ♦ Améliorer le parcours de l'élève : interroger les parcours pédagogiques actuels, s'adapter aux nouvelles attentes du public, développer l'offre pédagogique en lien avec les pratiques amateurs, permettra d'emmener plus d'élèves vers des cursus complets.

Après cet exposé, le Président invite l'assemblée à approuver le projet d'établissement de l'école communautaire de musique,

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 17 juillet 2023,

Par délégation du Président,
Le 1^{er} vice-Président Martial LATIMIER



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Affichage :

du :

au :